



# POUR AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS SNCF RÉSEAU PROCÈDE À DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

**INTERVENTION  
DE JOUR DU  
18/03/2024 AU  
26/04/2024\***

\* Ces dates sont susceptibles d'évoluer selon l'avancée des travaux

## Objectifs :

- La sécurité des circulations
- La régularité des circulations
- La sécurité des personnes



Ces travaux d'entretien porteront sur :

- **Ligne Les Aubrais-Orléans / Malesherbes**
- **Communes de Fleury-les-Aubrais, Saran, Chanteau, Marigny-les-Usages, Rebrechien, Loury, Neuville-aux-Bois, Chilleurs-aux-Bois, Santeau, Attray, Mareau-aux-Bois, Escrennes, Pithiviers-le-vieil, Pithiviers.**

**CONTACTS**

**SNCF RESEAU / Infrapol Centre**

**06 09 86 93 18**

**tr.vegetation@sncf.fr**



# TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

Nous allons prochainement procéder à des travaux d'entretien de la végétation. S'ils peuvent parfois générer quelques nuisances, sonores notamment, ces travaux d'entretien sont pourtant obligatoires et nécessaires.



## POUR SNCF ET LES ENTREPRISES TRAVAUX :

les travaux permettent de sécuriser les circulations, de limiter les incidents régularité liés à la végétation, d'assurer la visibilité pour la conduite des trains et garantissent un accès plus facile aux agents et aux services de secours.



## POUR LES USAGERS ET RIVERAINS :

en évitant les chutes d'arbres sur les voies ferrées ou dans les propriétés environnantes, ces travaux contribuent à la sécurité et à la régularité de vos trains.



NOUS VOUS REMERCIONS POUR  
VOTRE COMPRÉHENSION.